

Programmes de philosophie: pour le SNFOLC, la vigilance s'impose.

Afin d'adapter l'enseignement aux principes de la "refondation" de l'école, le ministère a confié au Conseil Supérieur des Programmes (CSP), le soin d'élaborer de nouveaux programmes qui associeraient "compétences et connaissances".

Il s'agirait de commencer par la révision des programmes du primaire, puis du collège, pour finir d'ici trois ans par ceux du lycée.

Les programmes de philosophie actuels seraient alors revisités pour les mettre en conformité avec les exigences de l'école du socle. Le SNFOLC rappelle que les programmes actuels ont été approuvés au début des années 2000 par une écrasante majorité des professeurs, suite à l'intense mobilisation contre le programme que le ministère cherchait à imposer, et qu'à juste titre les professeurs de philosophie estimaient incompatible avec les exigences de leur enseignement disciplinaire.

Certes, aujourd'hui, et chacun le constate quotidiennement dans son enseignement, personne ne peut affirmer que l'acquis du programme de philosophie de 2003 ait empêché que la philosophie, comme les autres disciplines, ne soit aujourd'hui confrontée à de grandes difficultés, conséquences des multiples contre-réformes des ministres successifs. Chacun peut constater les dégâts de ces réformes maintenues. Pour autant, peut-on prétendre que les difficultés des élèves dans le raisonnement, la pratique de la langue, l'expression s'expliquent essentiellement par les programmes en vigueur depuis 2003?

Pour le SNFOLC, la loi de refondation de l'école porte en elle la mise à mort de l'enseignement disciplinaire auquel nous sommes fondamentalement attachés. La circulaire de rentrée 2014 qui met au centre le remplacement de la notation pour y substituer l'évaluation, le dernier mot au parents en matière d'orientation, le non rétablissement des dédoublements, le projet tripartite au centre (établissement- collectivités territoriales- rectorat), sont tout autant de points contestés et contestables d'une politique qui va à l'encontre des intérêts des élèves, fragilise l'autorité des professeurs, remet en cause tous les enseignements. C'est dans ce cadre déstructuré que l'on voudrait nous imposer des programmes revus à l'aune des compétences. Alors, plus que jamais le SNFOLC appelle à la vigilance et au maintien du programme qui a soudé entre eux les personnels sur l'exigence disciplinaire et la transmission des connaissances sur un programme qui fait sens pour tous.

Le SNFOLC réaffirme qu'aujourd'hui, une véritable amélioration consisterait à rétablir les heures de cours supprimées pour permettre aux élèves de s'exercer à la réflexion philosophique dans de meilleures conditions. A l'opposé, le ministre répond en maintenant la suppression de la 4^{ème} heure de philosophie en terminale scientifique et confirme la suppression des dédoublements d'horaire dans les séries technologiques!

Comment imaginer, dans ces conditions, qu'une révision des programmes de philosophie signifierait une amélioration de son enseignement? Les professeurs de philosophie ne demandent pas la remise en cause des programmes que leur mobilisation a obtenus mais les moyens et les conditions pour pouvoir les traiter. C'est d'ailleurs ce qu'indiquent avec force les milliers de signatures recueillies sur la pétition intersyndicale et interassociative demandant le rétablissement de l'arrêté ministériel qui imposait le dédoublement en série technologique.

Le SNFOLC invite les professeurs de philosophie, à la veille des épreuves du baccalauréat, à réaffirmer ensemble leurs revendications lors des surveillances et des jurys. Plus que jamais au moment où l'enseignement disciplinaire serait remis en cause pour faire prévaloir des compétences, au moment où d'ores et déjà le brevet des collèges serait supprimé sur les recommandations du CSP, au moment où les obligations réglementaires de service (cadre des 1607 heures fonction publique) contenues dans le décret Peillon serait profondément dégradées, réaffirmer avec force sa discipline, son programme, son attachement au baccalauréat premier grade universitaire national et anonyme avec des délais de corrections normaux, c'est pour FO la meilleure façon de consolider l'enseignement de la philosophie par ses professeurs.